PRÉFET
DE L'ORNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

DÉCLARATION DE PIÉGEAGE

Je soussigné (Nom, Prénom) _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

(Cocher les cases correspondantes)

☐ PROPRIÉTAIRE ☐ FERMIER ☐ POSSESSEUR (Présidents de Société de Chasse Communale ou Privée)

Déclare réguler ou faire réguler par piégeage les animaux des espèces classées nuisibles dans le département conformément à l'arrêté ministériel modifié du 29 janvier 2007.

Les pièges seront tendus sur la commune de _____

Dans les zones suivantes (lieu-dit) _____

Nom et Prénom du Piégeur _____ **N° d'Agrément** _____

Adresse _____

Code Postal _____ **Ville** _____

Les pièges utilisés appartiendront à (aux) catégorie(s) suivante(s) : cocher la case convenant

☐ **Catégorie 1** (*)	☐ **Catégorie 2**	☐ **Catégorie 3**	☐ **Catégorie 4**
Chatières, boîtes à fauve, beletières, cage à pies ou à corvidés	Piège en X, Piège à œuf, piège à appât, livre de messe	Collets à arrêtoir	Pièges à lacet : Belisle, Goldwin, Billard

(*) Nota : Pour les pièges de Catégorie 1 : Les Piégeurs sont dispensés du N° d'Agrément uniquement pour le Piégeage des ragondins et rats musqués.

Les pièges pourront être également surveillés par M _____

Cette déclaration couvre une période de trois ans à compter de la date du visa par le Maire.

Fait à _____ , le _____

Signature du Déclarant

Cachet et Visa du Maire de la Commune

Déclaration à adresser à la Mairie pour visa, celle-ci devant **obligatoirement** (Arrêté du 29 janvier 2007 – Article 11) :

1. Conserver un exemplaire pour affichage,
2. Remettre un exemplaire au Déclarant (et un au Piégeur, si ce n'est pas le Déclarant),

Transmettre une copie pour suivi à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Orne (FDCO) :
4592 Route de Chambois – RD 113 – CS 70015 – 61310 GOUFFERN EN AUGE

Le déclarant s'engage à retourner son carnet de piégeage dûment rempli à la FDCO au plus tard le 30 septembre suivant chaque année cynégétique (Arrêté du 29 janvier 2007 – Article 20). Cette déclaration est valable trois ans, mais les bilans sont annuels.

DDT – *Service économie des territoires* – *Bureau Forêt Chasse*– Cité administrative – CS20537 – Place Bonet – 61007 Alençon cédex – Courriel : ddt-chasse@orne.gouv.fr